

Avec la Ligue des Droits de l'Homme

La conscience citoyenne

VOLÀ désormais vingt ans que la Ligue des Droits de l'Homme organise au niveau régional un concours de « poèmes pour la Fraternité », ouverts à tous les élèves du cours préparatoire à la terminale, et la section d'Arras, animée par Danièle

Privot y participe activement. « Parce que nous attachons une grande importance à l'éducation à la citoyenneté », disait-elle lors de la remise des prix de la session, le 26 novembre à l'Hôtel de Ville. Trois établissements arrageois sont à l'honneur : le collège Verlaine

Les deux jeunes lauréats du collège Verlaine lisent leur poème devant Danièle Privot, présidente de la section arrageoise.

avec deux élèves (A. Le Corre et V. Bourry) qui terminent premiers en sixième Sagna, le collège Diderot avec Chloé Prolon et Argentine Pruvost, classées troisièmes en catégorie 6^e-5^e, et le lycée Savary avec un groupe de terminale bac pro commerce qui obtient un prix spécial pour les classes de terminale.

La saison prochaine, le thème du concours sera « Écouter nous », en référence à cet article de la Déclaration des Droits de l'Homme qui reconnaît aux enfants le droit à la parole, et Frédéric Letarqué a encouragé enthousiasmés et élèves à y participer nombreux.

